MAIRIE DE PARIS

Accès aux droit
lieux d'information

L'intervention de la Ville de Paris

dans le domaine de l'accès au droit s'est engagée sur la base de permanences de **consultations juridiques gratuites** dans chacune des mairies d'arrondissement en partenariat avec le Barreau de Paris, financées par la collectivité parisienne.

La collectivité parisienne est membre du Conseil Départemental de l'Aide Juridique (CDAJ) de Paris. Elle participe activement aux travaux et actions du CDAJ de Paris et contribue de façon particulièrement significative à son financement.

A titre d'illustration, pour l'année 2002, les contributions tant financières qu'en nature de la Ville de Paris et du Département de Paris s'élèvent à hauteur de plus de 350 000 € pour la Ville de Paris et de plus de 176 000 € pour le Département de Paris soit respectivement 40 % et 21 % de l'ensemble des contributions des membres du CDAJ de Paris.

La collectivité parisienne s'est plus particulièrement engagée dans la mise en place de dispositifs conventionnels et de structures nouvelles de proximité pour répondre aux besoins de la population parisienne dans le domaine de l'accès au droit.

Points d'accès au droit (PAD)

Les PAD sont des lieux d'accueil gratuit qui permet aux habitants, et notamment aux plus démunis, d'avoir accès à une information de proximité sur leurs droits et leurs devoirs, et de bénéficier ainsi d'une aide.

Attention ! L'accès aux permanences est conditionné par :

> **Une domiciliation parisienne** ainsi qu'une **prise de rendez-vous auprès du service d'accueil au 01 53 41 86 60**.

Liste des domaines de droit traités en permanences :

- Prévention des expulsions locatives pour impayés de loyers
- Information sur les droits et obligations des propriétaires et des locataires
- Droit des étrangers, asile et accès à la nationalité française.

Maisons de la Justice et du Droit (MJD)

Elles interviennent dans le domaine de la prévention et traitement de la petite délinquance, le règlement amiable des conflits, l'organisation de permanences thématiques et de consultations juridiques spécialisées. Les Maisons de la Justice et du Droit (MJD) dépendent du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Relais d'accès au droit (le réseau)

Les relais d'accès au droit sont des lieux d'information et d'orientation juridique de proximité pour les personnes en difficulté.

Points d'Information et de Médiation Multiservices (PIMMS)

Les PIMMS sont des structures qui s'adressent aux populations les plus fragilisées des quartiers urbains pour enrayer le processus d'exclusion et faciliter l'accès aux services publics.

Le PIMMS ne remplace pas les administrations ou organismes habilités à traiter les dossiers, mais ses agents informent les habitants et les aident à trouver le bon interlocuteur, à rédiger un courrier administratif, remplir un formulaire, etc.

Bus Barreau de Paris Solidarité

Des avocats tiennent des permanences juridiques gratuites, anonymes, et dans le respect de la confidentialité, dans le Bus Barreau Paris Solidarité les jours et lieux de permanences.

Médiatrice de la Ville de Paris

En cas de litige avec l'administration parisienne, tout usager peut faire appel à la Médiatrice de la Ville de Paris.

Cette procédure permet de traiter les réclamations des Parisiens contestant les décisions des services de la Mairie.

Accès aux droit
lieux d'information

Adresses et renseignements pratiques

Point d'accès au Droit

18e arrondissement
25, rue Stephenson
75018 Paris
Tél. 01 53 41 86 60
Fax 01 42 62 79 81

19e arrondissement
53, rue Compans
75019 Paris
Tél. 01 53 38 62 30

20e arrondissement
15, Cité Champagne
75020 Paris
Tél. 01 53 27 37 40

Maison de la Justice et du Droit

10e arrondissement
15-17, rue du Buisson St-Louis
75010 Paris
Tél. 01 53 38 62 80 - fax 01 42 01 89 25

14e arrondissement
6, rue Bardinet
75014 Paris
Tél. 01 45 45 22 23 - fax 01 45 40 01 42

17e arrondissement
16-22,rue Kellner
75017 Paris
Tél. 01 53 06 83 40 - fax 01 42 29 34 76

Relais d'accès au droit

Coordonnées des têtes de réseau par arrondissement

1er arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
4, place du Louvre
75001 Paris
Tél. 01 44 50 76 36

2e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
11, rue Dussoubs
75002 Paris
Tél. 01 44 82 76 10

3e arrondissement
Armée du Salut ESI Espace solidarité insertion
32, bd Saint-Martin
75003 Paris
Tél. 01 40 27 80 07

4e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
2, place Baudoyer
75004 Paris
Tél. 01 44 54 76 50

5e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
21, place du Panthéon
75005 Paris
Tél. 01 56 81 73 34

7e arrondissement
CAFDA
44, rue Planchet
75007 Paris
Tél. 01 45 49 10 16

9e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
6, rue Drouot
75009 Paris
Tél. 01 71 37 73 00

10e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
45-47, rue des Vinaigriers
75010 Paris
Tél. 01 57 72 23 23

11e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
130, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris
Tél. 01 53 36 51 00

12e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
108, avenue Daumesnil
75012 Paris
Tél. 01 44 68 62 00

13e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
146, boulevard de l'Hôpital
75013 Paris
Tél. 01 44 08 12 70

14e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
14, rue Brézin
75014 Paris
Tél. 01 53 90 32 00

15e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
3, place Adolphe-Chérioux
75015 Paris
Tél. 01 56 56 23 15

17e arrondissement
Maison de Justice et du Droit (MJD)
MJD Paris Nord-Ouest
16-22, rue Jacques-Kellner
75017 Paris
Tél. 01 53 06 83 40

18e arrondissement
Pôle Santé - Direction de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé (D.A.S.E.S.)
Mairie de Paris
16-18, rue Cavé
75018 Paris
Tél . 01 53 09 94 09

19e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
17, rue Meynadier
75019 Paris
Tél. 01 40 40 83 11

20e arrondissement
Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP
62-66, rue du Surmelin
75020 Paris
Tél. 01 40 31 35 00

Point d'Information et de Médiation Multiservices

18e Bichat
11 rue de la Porte Montmartre
75018 Paris
Tél. 01 56 55 50 02

20e
15 Cité Champagne
75020 Paris
Tél. 01 44 64 00 62

Bus Barreau de Paris

➔ chaque lundi de 17h à 20h
8, avenue de Choisy, Paris 13e
Métro : Porte de Choisy

➔ chaque mardi de 17h à 20h
14, avenue de la porte Montmartre,
Paris 18e
Métro : Porte de Clignancourt

➔ chaque jeudi de 17h à 20h
à l'angle de l'avenue de la Porte de Clichy et du bd Bessières, Paris 17e
Métro : Porte de Clichy

➔ chaque samedi de 10h à 13h
Place Marie de Miribel, Paris 20e
Métro : Porte de Montreuil

Attention : l'opération ne fonctionne pas les jours fériés.

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
DÉLÉGATION À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET À L'INTÉGRATION
6, rue du Département - 75019 Paris
Tél. 01 53 26 69 00

Pour toute information
paris info Le 3975* Paris.fr
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Création : Denis Patouillard Demoriane • Graphiste